

L'université dans la société du salaire à vie

Sources des extraits :

1. Emma Bougerol, « Plus de sélection, moins d'argent : cinq ans de perdu pour l'égalité d'accès aux études supérieures. » *Basta !* 7 avril 2022. Disponible en [ligne](#).
2. Sud Éducation, *Confinement, virage numérique et attaque contre les libertés académiques : quel enseignement supérieur et quelle recherche voulons-nous ?* Tract publié le 29 avril 2021. Disponible [en ligne](#).
3. [Encadré] Sud Éducation, « Pour des cantines et des restaurations universitaires qui promeuvent l'agroécologie », *Brochure n°92 : Changer l'école, pas le climat !* 24 novembre 2022. Disponible [en ligne](#).

*

1. Aujourd'hui : croissance des inégalités entre étudiant-es

« Une formation de droit parisienne réputée est aujourd'hui largement plus sélective que bien des classes préparatoires », constatait la Cour des comptes dans ses conclusions. Toutes les universités doivent maintenant systématiquement décider le nombre de place d'accueil qu'elle propose dans ses filières, peu importe le nombre de demandes. « C'est la généralisation d'un mode de fonctionnement qui s'inspire des grandes écoles », avertit Hugo Harari-Kermadec, économiste de l'enseignement supérieur et maître de conférences à l'université Paris-Saclay.

Ce mode de classement pénalise de fait les étudiants les plus défavorisés. « Il y a deux mouvements, explique Mathieu Rossignol-Brunet, doctorant en sociologie à l'université de Toulouse-2. Dans les filières dites "en tension", toutes les formations sont devenues moins ouvertes socialement et scolairement. Dans les licences qui ne sont pas en tension, il y a une polarisation des étudiants les plus favorisés vers les établissements les plus prestigieux. »

La réforme du baccalauréat – et la disparition des filières S, ES et L au profit d'options individuelles – a renforcé ces inégalités d'accès. « Maintenant, seuls les plus informés peuvent faire des choix éclairés, explique Mathieu Rossignol-Brunet. L'accès à l'enseignement supérieur commence dès qu'il y a une différenciation des parcours dans l'enseignement secondaire. Parce qu'il faut choisir le bon établissement, les bonnes options... Si on n'est pas au courant, on se retrouve pénalisé sur Parcoursup. » Et aux inégalités sociales viennent s'ajouter les inégalités de genre. Depuis la réforme du bac, le nombre de filles qui font des maths en classe de terminale a chuté de presque 10 points. Ce qui va se répercuter sur les études supérieures. Et moins de femmes accéderont ensuite aux carrières scientifiques.

2. (Re)penser et (re)construire l'ESR !

Toute crise pose la question d'un horizon : l'organisation juste de la société. Esquissons la place que pourrait y occuper l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Fédérer et autogérer l'ESR : une Université émancipatrice

Depuis l'Empire [napoléonien], l'ESR n'est unifié que formellement, comme une grande corporation hétéroclite dotée d'un ministère propre. Ainsi, l'instauration du collège unique (1975), dans le second degré, n'a pas d'équivalent dans l'enseignement supérieur. L'opposition entre Grandes Écoles, entraînant des classes préparatoires toujours plus

compétitives, les institutions techniques ou technologiques, directement articulés à des marchés de production, et les universités, enfin, dont les filières générales se délabrent, devient féroce. La compétition entre équipes, laboratoires et instituts de recherche est tout aussi délétère. Les statuts et les situations différenciées, professionnelles et estudiantines, explosent : notre ESR est un système à plusieurs vitesses.

Pourtant, une Université entendue comme lieu de réflexion, de création, de diffusion et de transmission, d'épanouissement humain et scientifique, peut constituer un horizon unifié de l'ESR. Pour penser ce couple enseignement-recherche comme "forme sociale", il convient d'envisager l'émancipation comme sa finalité première. Cela impose d'en finir avec les intérêts économiques privés, les logiques de compétition, qui renforcent les inégalités, qui technocratisent et bureaucratisent les savoirs et les sciences. L'émancipation impose la réappropriation de l'ESR par toutes ses composantes intérieures (étudiant-e-s, enseignant-e-s, chercheur-e-s, personnels techniques et administratifs) et non par ses composantes hiérarchiques centralisées (ministère, Conférences des présidents d'universités ou de grandes écoles, directions d'établissements et de composantes). Par ses dimensions collectives, participatives et démocratiques, **l'autogestion des établissements au sein d'un réseau public d'universités et de laboratoires fédérés, avec instauration de statuts titulaires** de la fonction publique, garantirait la diversité des approches, la production libre et indépendante des savoirs, ainsi que leur partage serein, sans concurrence ni précarité.

Démocratiser et ouvrir l'ESR

Nous souhaitons un service public de l'ESR accessible à toutes et à tous, ouvrant la diffusion des activités de recherche et d'enseignement. **Cette conception de l'Université comme lieu de connexion entre connaissances scientifiques et savoirs populaires** ou encore entre créations scientifiques et artistiques, exige que les universités, écoles et laboratoires soient des lieux publics, accessibles gratuitement à toutes et tous. Cette ouverture dépend surtout du financement des études (bourses, logements), y compris pour les reprises d'études et la formation continue. **Un maillage territorial, pensé sur le mode du réseau** (permettant la circulation des usagers et des personnels), permettrait l'accueil des personnes les plus éloignées de l'outil universitaire, qu'elles le soient pour des raisons géographiques, sociales, économiques, ou d'accessibilité physique. Plus largement, il s'agit de repenser les pratiques de formation et de recherche pour élargir la participation (étudiant-e-s, personnels, « non spécialistes »), en construisant des savoirs et savoir-faire émancipateurs. Cette conception des savoirs comme biens communs va de pair avec des pratiques durables, sur des temporalités longues permettant **des productions interdisciplinaires en lien avec les collectifs locaux, institutionnels (associations, collectivités, services publics) comme informels**. Ce lien entre pratique académique et société doit se construire loin d'une posture uniquement centrée sur l'expertise, allant souvent avec une instrumentalisation politique de la recherche. Les interactions propres au travail d'enseignement et de recherche sont cruciales, et étrangères au « virage numérique » actuel. Cette reconfiguration des pratiques pose la question du métier et de son indépendance, aujourd'hui invalidés par la recherche de financement, la technocratisation du portage de projet, la précarisation des contrats, l'individualisation du travail et la démultiplication des tâches administratives.

Une autre société : l'Université solidaire et anti-hiérarchique

Nous dénonçons tous les rapports hiérarchiques, d'oppressions et de domination. L'Université est un lieu de solidarité entre personnels de toutes catégories et étudiant-e-s, impliqué-e-s dans la co-crédation du savoir, en prise avec la société et le monde. Toute restructuration de l'ESR au nom de « l'excellence », « d'objectifs nationaux », de « prestige », de « classement », n'est donc qu'une gestion extérieure de notre outil collectif d'émancipation.

La titularisation de toutes les personnes précaires et la garantie de moyens récurrents supplémentaires sont nécessaires. De même, **le pluralisme local et l'autogestion dans la prise de décision**, contre le pouvoir centralisé des directions ministérielles et d'établissement. De même, la suppression de toutes les évaluations et primes inscrites dans un « management » individualisé, porteur d'inégalités, de soumission et de rupture avec la collégialité de nos métiers. De même encore, l'arrêt de tout processus de sous-traitance (pour les agent-e-s d'entretien, etc.) et l'arrêt du pillage de l'argent public (CIR, partenariats public-privé). Les rapports enseigné-e-s/enseignant-e-s demandent aussi à être repensés pour éviter des formations où l'évaluation serait le principal objectif. Nous revendiquons une augmentation générale des revenus, **la réduction des écarts de rémunération vers un salaire unique**, ainsi que **l'instauration d'un véritable salaire social étudiant pour toutes et tous**, à tout moment de la vie. Prioritairement, celles et ceux qui se destinent à l'enseignement primaire et secondaire doivent être dotés d'un statut de fonctionnaire dès leur entrée en études, et d'une véritable formation universitaire continue sur toute leur vie.

Encadré : transitions dans l'ESR avec la sécu de l'alimentation ?

Parmi les 7 milliards de repas servis chaque jour dans des restaurants collectifs, 33,7% sont servis dans le cadre scolaire et universitaire. L'alimentation est un enjeu central de la reconversion écologique et sociale de la société. Il faut **changer radicalement de mode d'approvisionnement**, transformer nos pratiques alimentaires et **lutter contre le gaspillage**. Néanmoins, on s'aperçoit que sur le terrain, nombre de cantines scolaires et universitaires sont très en retard et n'ont pas engagé les transformations nécessaires. Les cantines scolaires et universitaires dépendent des collectivités territoriales et des CROUS, **la politique de territorialisation des missions de services publics (la restauration scolaire) renforce les inégalités sociales**, car les moyens des collectivités comme des CROUS sont très hétérogènes. Les collectivités ou les CROUS les plus pauvres ne parviennent pas à mettre en place une politique ambitieuse de transformation écologique des services de restauration, faute de moyens.

[...] La France est le troisième consommateur de pesticides dans le monde. Par ailleurs, la filière élevage prise dans sa globalité est responsable, selon les sources, de 14,5 à 51% des émissions de gaz à effet de serre[*]. Et les ONG s'accordent à dire que l'agriculture industrielle conventionnelle est responsable de près de 50% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

*Quelques chiffres : Selon [le GIEC](#), l'agro-industrie au sens large représente 23 % des EGES mondiales. Le [ministère de l'agriculture](#) évalue à 21 % la part de l'agriculture dans les EGES françaises. Parmi ces émissions, le méthane, due à l'élevage bovin, représente une part de 45 %. [Negawatt](#) estime à 15 % la part de la consommation de viande en général dans les EGES françaises.